

## Fiche action 3 : Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire

Grille de sélection – GAL de l'Est Audois - Nom du projet :

		20		20
Note finale structure publique		58	privée	55

### Types d'opération

- 1/ **Appui à l'identification et à l'émergence des filières économiques du futur les plus favorables au territoire** : environnement (énergie renouvelable, économie du vent, écoconstruction, etc...), produits issus de ressources locales; produits dérivés de ressources locales (cosmétique, produits alimentaires, dérivés vigne et vin, sel...), santé et bien-être, agritourisme, activités de pleine nature; économie Sociale et Solidaire
- 2/ **Appui à la création ou au développement d'entreprises dans ces mêmes filières.**
- 3/ **Appui à la création d'outils mutualisés (associant plusieurs acteurs économiques publics et/ou privés) d'observation et de développement économique.** Exemples : Espaces de Coworking, Espaces de télétravail, Plateforme e-commerce d'approvisionnement ou de commercialisation de produits locaux, groupement d'employeurs.
- 4/ **Soutien à la promotion et la valorisation des atouts du territoire par la création d'outils de marketing territorial communiquant les labels du territoire**

### Critères fondamentaux LEADER

#### 1. Contribution du projet à la stratégie du GAL (0 éliminatoire)

- 0 pt. Le projet ne se réfère pas à la stratégie du GAL : projet inéligible
- 5 pt. Le projet se réfère à 1 objectif
- 10 pt. Le projet se réfère 2 objectifs
- 15 pt. Le projet se réfère à 3 objectifs ou plus
- 20 pt. Le projet se réfère à 3 objectifs ou plus, de plusieurs fiches actions

#### 2. Partenariats (formalisés par un document)

- 0 pt. Projet individuel sans intérêt collectif
- 1 pt. Au moins 2 partenaires ou présente un intérêt collectif
- 2 pt. Idem 1pt. Avec mélange public/privé ou secteurs différents
- 3 pt. Idem 1pt. Avec mélange public/privé et secteurs différents

#### 3. Innovation

- 1 point par type d'innovation :  
 Innovation technique / produit  
 Innovation sociale / d'usage  
 Innovation organisationnelle
- + 1 pt. Aucune opération similaire connue sur le territoire du GAL

#### 4. Approche ascendante (porteur de projet public seulement)

- 0 pt. Aucun travail d'information / de consultation n'a été réalisé auprès de la population
- 1 pt. Un travail d'information ou de concertation a été mené pour la conception du projet (retour d'expérience, enquête, réunion publique, document de communication, groupe de travail)
- 2 pt. Un travail a été fait pour impliquer la population dans la gestion du projet
- 3 pt. Un travail a été fait pour impliquer la population pour la conception du projet et pour sa gestion

Note	Commentaires
<b>0</b>	<b>sur 30</b>

*Innovation technique / produit : création d'un produit nouveau*

*Innovation sociale ou d'usage : façon nouvelle de répondre à des besoins non satisfaits. Exemple : partager une voiture plutôt qu'acheter chacun sa voiture. Changement introduit dans la manière d'utiliser le produit ou de consommer le service.*

**\*Note** *Innovation organisationnelle : changement des rôles au sein d'une organisation. Exemple : création d'une commission extramunicipale pour mettre en place un système d'autopartage*

### PLUS-VALUE ECONOMIQUE

#### Création ou maintien d'emploi local

- 0 pt. Non
- 1 pt. Maintien ou création d'emploi CDD < ou = 6 mois
- 2 pt. Maintien ou création d'emploi CDD > 6 mois
- 3 pt. Maintien ou création d'emploi CDI

#### Pérennité du projet (0 éliminatoire)

- 0 pt. Le porteur de projet n'a pas réfléchi au budget prévisionnel
- 1 pt. Le porteur de projet a élaboré un budget prévisionnel qui demande à
- 2. Le budget prévisionnel établi confirme la pérennité du projet

#### Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire)

- 0 pt. Non
- 1 pt. Projet à une échelle intercommunale
- 2 pt. Projet en ZRR
- 3 pt. Projet à l'échelle du territoire du GAL

- + 2 Le projet permet le développement d'une filière à base de ressources locales
- + 2 Le projet permet un développement économique solidaire par la mise en place d'équipements partagés ou d'investissements conjoints
- + 2 le projet s'intègre dans un réseau structuré ou une démarche qualité

Note	Commentaires
0	sur 14

### PLUS-VALUE SOCIALE

- +1 pt. Le projet favorise l'acquisition de compétences

#### Degré de réponse à une demande avérée non satisfaite

- 0 pt. Pas de demande avérée
- 2 pt. Projet répondant moyennement à la demande
- 4 pt. Réponse directe à une demande avérée non satisfaite
- x2 si une étude a été menée spécifiquement pour évaluer la demande

#### Mixité et rencontre des populations

- 0 pt. Le projet s'adresse à un seul public
- 1 pt. Le projet s'adresse à un public varié (âge, population locale et touristique, milieux sociaux...)

Note	Commentaires
0	sur 10

### PLUS-VALUE ENVIRONNEMENTALE

- 10 pt. La majorité du projet induit la consommation d'espaces naturels ou agricoles

- +1 : Réduction de la production de déchets (réflexion sur les emballages, vente en vrac, emballages compostables...) ou du gaspillage alimentaire

#### Si dépense de matériel ou rénovation de bâti :

- +1 : Le projet permet la réduction de la consommation énergétique (isolation par exemple)
- + 1 : Utilisation de matériaux écologiques (avec chiffrage détaillé)
- +1 : Fabrication artisanale locale (avec chiffrage détaillé)

Note	Commentaires
0	sur 4